

Paris, le 04/03/2024, 18h00

COMMUNIQUE DE PRESSE

Conversion de la dette de la SLN afin de renforcer le bilan du groupe Eramet

À la suite des discussions menées ces dernières semaines, l'Etat français et Eramet ont convenu d'un accord sur le traitement de la dette existante de la SLN. Cet accord permettra de neutraliser le poids de la dette de la SLN dans les comptes consolidés du Groupe. L'accord comprend les dispositions suivantes :

- L'Etat et Eramet ont conjointement décidé de convertir leurs prêts existants auprès de la SLN sous la forme d'un instrument de quasi-fonds propres ;
- Les 320 M€ de prêts existants de l'Etat à la SLN, actuellement consolidés en dette financière dans les comptes du Groupe, seront ainsi transformés en quasi-fonds propres, assimilables comptablement à des capitaux propres dans les comptes consolidés d'Eramet ;
- Eramet convertira de manière similaire la dette intra-groupe existante de 325 M€ selon le même schéma. Cette conversion n'a pas d'impact sur les comptes consolidés du Groupe mais permet un traitement *pari passu* des créances de l'Etat et d'Eramet.

Le groupe Eramet réitère par ailleurs sa décision de ne plus octroyer de nouveaux financements à la SLN, afin de préserver le bilan du Groupe. Néanmoins, en parallèle des potentiels soutiens financiers de l'Etat et des collectivités calédoniennes dans le cadre du pacte nickel afin d'assurer la continuité d'activité de la SLN, Eramet continuera d'accompagner opérationnellement la SLN dans la durée.

Dans le prolongement de cet accord, les actionnaires de référence confirment leur soutien à la stratégie de développement du Groupe, en visant une croissance rentable en particulier dans le domaine des métaux de la transition énergétique et pour contribuer à leur sécurisation pour des chaînes de valeur françaises et européennes.

A horizontal bar with a yellow-to-blue gradient, matching the company logo.

Calendrier

25.04.2024 : Publication du chiffre d'affaires Groupe du 1^{er} trimestre 2024

30.05.2024 : Assemblée Générale des actionnaires

25.07.2024 : Publication des résultats semestriels 2024 du Groupe

À PROPOS D'ERAMET

Eramet transforme les ressources minérales de la Terre pour apporter des solutions durables et responsables à la croissance de l'industrie et aux défis de la transition énergétique.

Ses collaborateurs s'y engagent par leur démarche citoyenne et contributive dans l'ensemble des pays où le groupe minier et métallurgique est présent.

Manganèse, nickel, sables minéralisés, lithium et cobalt : Eramet valorise et développe les métaux indispensables à la construction d'un monde plus durable.

Partenaire privilégié de ses clients industriels, le Groupe contribue à rendre les infrastructures et les constructions robustes et résistantes, les moyens de mobilité plus performants, les outils de santé plus sûrs, les appareils de télécommunications plus efficaces.

Pleinement engagé dans l'ère des métaux, Eramet ambitionne de devenir une référence de la transformation responsable des ressources minérales de la Terre, pour le bien vivre ensemble.

www.eramet.com

CONTACT INVESTISSEURS

Directrice des Relations Investisseurs

Sandrine Nourry-Dabi

T. +33 1 45 38 37 02

sandrine.nourrydabi@eramet.com

CONTACT PRESSE ERAMET

Responsable relations presse

Fanny Mounier

fanny.mounier@eramet.com

+33 7 65 26 46 83